

# CONSEIL DE LIGUE DU 28/04/2018 A LEZIGNAN-CORBIERES

Membres présents : Francis Barruezo, Jean-Pierre Belmonte, Emmanuelle Benoit, Claire Chevassus, Emmanuel Courtès, Philippe Crepieux, Bernard Daru, Jacques Dollé, Thyfaine Doudeau, Jean-Claude Ducros, Alain Guétière, Christophe Jousse, Stéphane Lebrun, Florian Mellet, Jean-Pierre Miravete, Jean-Marc Poursine, Patrice Pradelles, Christian Rabaud, Julien Rocoplan, Johnny Salvetat, Marion Vayre, Francis Vizuete.

Invités : Paul Martinez, Philippe Molodzoff

Membres excusés : Pierre Ambinat, Bernard Barascud, Gilbert Catel, Olivier Caubet, Jean-Marc Fabre, Jérôme Guezenec, Olivier Martin, Caroline Rinteau, Jerry Yong.

Membres absents : Ekaterina Fedorova, Frédéric Laffaille, Alain Lauferon.

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR DU MATIN

Le Président, Jacques Dollé, accueille Emmanuel Courtes, nouveau président par intérim du CD32.

La Secrétaire Générale, Marion Vayre, rappelle les usages de bienséance pour assister aux réunions, à savoir communiquer les absences et les présences par respect pour les organisateurs et la MJC concernant les repas.

Ekaterina Fedorova est absente pour la 3<sup>ème</sup> fois sans s'être excusée. Selon l'article 20 du RI (en dehors des présidents de Comités Départementaux), elle perd sa qualité de membre du Conseil de Ligue.

Caroline Rinteau a notifié son absence sur le lien Doodle.

Claire Chevassus-Rosset s'occupe de les contacter toutes les deux afin de voir si elles souhaitent toujours s'investir. Dans le cas contraire, un appel à candidature sera fait pour une élection complémentaire à la prochaine Assemblée Générale.

### 1. Adoption du PV de la réunion du 13 janvier

Adopté à l'unanimité.

### 2. Compte rendu de gestion

Jacques Dollé rend compte de son activité depuis la dernière réunion.

- Subventions : il s'est rendu avec Olivier Caubet au Conseil Régional pour rencontrer Catherine Cabon pour la justification du dossier 2016/2017 qui posait problème.

- Les entretiens avec tous les salariés ont eu lieu et les perspectives d'évolution avec les techniciens ont été abordées en réunions.

- Un plan de développement synthétique qui reprend les deux anciens plans a été produit pour le dossier CNDS en attendant que le plan global soit rédigé.

- Le 21 mars, le DTN, Bernard Bousigue est venu à Toulouse rencontrer à la DR, les dirigeants de la ligue, Marie-France Chaumeil et le chef du service des sports de la Région, Christophe Fourcade. La journée s'est terminée par une rencontre-débat à Labège avec les éducateurs et les dirigeants de club.

- Richard Mailhe a été élu Président du C.R.O.S. Occitanie lors de l'AG électorale du 24 mars à Carcassonne.

- Avant le Conseil Fédéral (6 et 7 avril), la réunion des présidents de ligue a renouvelé sa confiance au Président de la FFTT, Christian Palierno.

- Une première rencontre avec les dirigeants de la Ligue PACA a eu lieu pour nouer un lien, proposer des rencontres entre nos différentes forces vives, évoquer la convention BPJEPS, faire des réunions ETR et des stages communs et faire en sorte que chaque président de commission partage avec son homologue.

### 3. Actualité technique

#### BPJEPS « Sud de France » avec mutualisation PACA

La convention entre les ligues est à définir d'ici la fin de saison. Le dossier d'habilitation a été accepté par la DRJSCS. Une demande a été faite pour ouverture à l'apprentissage dès septembre (réponse en juin du jury). Les dossiers d'information BP et DE sont disponibles sur les sites du CREPS et LRTT. Les dossiers d'inscription en ligne sont publiés sur le site du CREPS ([creps-montpellier.org](http://creps-montpellier.org)).

Pour le moment, 3 candidatures pour le BPJEPS ont été reçues et 5 pour le DEJEPS (la date limite est le 15 mai).

Patrice Pradelles suggère d'envoyer les informations aux Comités Départementaux et aux clubs. Philippe Molodzoff prépare un flyer.

#### Formation Entraîneur Fédéral 23 au 27 avril à Mèze

Romain Biberfeld et Philippe Molodzoff en ont été les formateurs, en parallèle aux stages régionaux d'avril. Six stagiaires ont participé à la formation (tous les participants classés 17 minimum et notamment Roza Sopsoski et Bérénice Marteau).

#### Formation animateur Ping Forme

Programmée à Toulouse les 26 et 27 mai. Les formateurs sont Emmanuel Boll et Philippe Molodzoff.

#### Colloque de l'ETR

Initialement prévu à St Cyprien (22-24 juin ?), il sera organisé ailleurs (la convention nationale entre FFTT et CCAS ayant été signée en amont de la demande, la gratuité n'est plus possible). La date

semble également poser problème par rapport aux AG de fin de saison.

#### Institut de Formation

L'Institut de Formation de la Ligue Occitane (IFOTT) doit être mis en place dans les 6 mois qui suivent la fusion. Il faut également mettre rapidement en place la communication afférente au BPJEPS, communication différente au BPJEPS dans un premier temps et pour ce qui est du Pôle espoirs – CRE dans un deuxième temps.

#### Responsabilités CTS

- Jacques Dollé et Philippe Molodloff ont eu un entretien relatif aux responsabilités dévolues à un fonctionnaire de l'Etat. Ce dernier souhaite que son nom n'apparaissent pas dans le fichier de suivi des actions en tant que responsable, hormis pour les dossiers de subventions du BOP et pour l'ETR. Un élu doit être le pilote des actions même si le CTS garde un rôle de conseil et d'aide.

#### Plan de développement

Lors de l'assemblée générale de septembre 2018, il faudra présenter un plan de développement général en cohérence avec ceux des comités et des clubs. Tout ceci en fonction de la charte des compétences différenciées qui avec la double typologie catégorie de comité et catégorie de clubs permettra de voir pour chaque catégorie quel type de plan il faut faire.

#### Pôle National Sud

Il a été labellisé par le DTN à la demande d'Isabelle Thibaud. Il aura l'équivalence du Pôle France Jeunes de Tours. Il rentre donc dans le PP Fédéral ainsi que dans le PP Régional. Son coordinateur en sera Damien Loiseau. Le site de Montpellier sera spécifiquement orienté masculin, celui de Nîmes vers les féminines. Une réunion commune DTN-DRJSCS-Conseil Régional a eu lieu le 21 mars à ce propos.

#### Projet de Performance Régional

Les responsables désignés de l'ETR sont Paul Martinez et Florian Maillard. Nathalie Fortuny prenant en charge la partie détection en collaboration avec Paul Martinez et Freddy Janki (CTD 31 pour le côté Ouest).

Les dossiers d'entrées en Pôle ont été retournés par les pongistes intéressés à la FFTT (Pôle National Sud) ou à la Ligue (Pôle Espoirs). Le cahier des charges CRE de niveau 2 va être diffusé prochainement, les clubs souhaitant s'investir et rentrer dans ce projet seront invités à le faire d'ici la fin de saison.

#### Regroupement CTS

Il a eu lieu les 15 et 16 mars sur les CROS de Toulouse et Montpellier, dans le cadre du lancement du CNDS 2018.

Il devient difficile d'obtenir des subventions correctes concernant le sportif puisque tout est circonscrit autour du social et de l'emploi.

#### Kits Ping Forme et Santé

Il sera intégré également dans les cours à l'UFR STAPS, en plus des formations BEJEPS et DEJEPS.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue à Nîmes le 27 mars, avec un représentant MGEN de la région Occitanie. L'idée d'un partenariat national pour le kit PFS va être présentée au bureau national.

#### Réunion ETR

Une réunion ETR restreinte a été organisée à Montpellier le 4 avril sur le thème du Haut-Niveau et dont le principal objectif a été de définir les actions à venir pour le reste de la saison.

#### Championnats de France Minimes/Juniors (14-15 avril à Villeneuve sur Lot)

Minimes Garçons : Félix Lebrun (Montpellier TT) Champion en simple et en double avec Louis Laffaille (Béziers TT).

Juniors Filles : Lucie Gauthier (ASPC Nîmes) Championne en simple et en double avec Bérénice Marteau (ASPC Nîmes).

A signaler qu'aucun représentant en Juniors Garçons, en l'absence d'Alexis Lebrun, blessé, ne représentait l'Occitanie.

### **4. Présentation du Pôle National Sud et du Projet de Performance Régional**

Damien Loiseau responsable du Pôle National Sud, interviendra à hauteur de 40% de son temps de travail sur le pôle.

Paul Martinez présente dans les grandes lignes le Projet de Performance Régional. Il devra être envoyé à la FFTT au plus tard le 30 avril.

**Le PPR est adopté à l'unanimité.**

### **5. Présentation de la situation comptable**

Julien Rocoplan, le Trésorier Général, accompagné d'Henri Sam, l'expert-comptable de la ligue, présente les documents comptables consolidés :

- Budget 2017/2018
- Compte de résultat au 31 décembre
- Calcul de la projection au 30 juin
- Courbe de trésorerie

Philippe Crépieux fait remarquer que le pourcentage de charges sociales par rapport au bilan côté LR n'est pas bon.

Jean-Pierre Belmonte s'interroge sur les arriérés et notamment les créances douteuses, à savoir si le nécessaire a été fait depuis la dernière clôture des comptes.

Dix clubs sont concernés selon Bernard Daru, Secrétaire Général adjoint, mais il attend toujours le détail que Christophe Jousse, Vice-Président délégué, doit lui transmettre.

Tous les deux se mettent d'accord pour gérer le dossier et rencontrer les dirigeants des clubs. En

cas de contestation, le président du club concerné devra justifier sa demande par écrit et la signer. Le Conseil de Ligue prendra une décision en conséquence.

## 6. Bilan financier du kit Ping Forme et Santé

Philippe Molodzoff fait état de 50 kits offerts (la perte a été couverte par ceux qui ont été vendus), 220 vendus à 69 € pour un coût de revient de 52 €, soit un bénéfice de 17 €. Il reste 730 kits à vendre.

Patrice Pradelles estime qu'il ne faut pas être prisonniers de l'outil mais penser à une stratégie plus globale de développement. Stéphane Lebrun indique que Jean-Marc Fabre, Vice-Président en charge du développement, absent aujourd'hui fera une présentation en juin.

Philippe ajoute qu'il ne faut pas oublier l'aspect « Forme » dedans, le produit s'adresse donc à tous les publics et notamment, aux loisirs.

Marion Vayre propose d'en offrir, Stéphane répond qu'il y a la formation derrière qui est importante, en posséder ne suffit pas.

Philippe propose d'implanter la formation dans chaque département. Christian Rabaud suggère de garder la maîtrise à la ligue mais d'aller sur le territoire.

Par ailleurs, Philippe informe le Conseil de Ligue de l'existence de deux contrats de cession des droits d'auteur signés par Michel Golf, pour lui (création littéraire) et Sophie Delion (création graphique) à hauteur de 5% du montant des ventes. Jacques Dollé indique que ces deux contrats n'ont pas de fondement juridique étant donné que Michel Golf n'a jamais reçu l'aval du Comité Directeur de la Ligue Languedoc-Roussillon.

## 7. Demandes de subventions

Marion Vayre recense les dernières demandes de subventions déposées.

### Conseil Régional (année 2018) 43630 €

- Accès au haut niveau 30000 €
- Formation des bénévoles 10000 €
- Matériel 3630 €

### DRJSCS – BOP PE/CRE (année 2018) 25250 €

Nous avons demandé au départ 17500 € mais la responsable du dossier à la DR nous a invités à augmenter le montant sur la partie PNS/PE/CRE.

- Fonctionnement du Pôle National Sud / Pôle Espoirs / CRE 14000 €
- Optimisation de la performance 11250 €

Denis Maseglia, le Président du CNOSF et Laura Flessel, la Ministre des Sports sont en conflit. Notamment, en ce qui concerne la Fête des Sports et la baisse de l'enveloppe du CNDS (- 24% dans notre région). Une enveloppe de 3 millions d'euros a

été affectée à la Fête des Sports, soit autant d'actions qui ne seront pas financées par le CNDS.

### DRJSCS – CNDS (saison 2018/2019) 67500 €

La demande est moindre que la saison passée du fait que l'accès au HN n'entre plus dans les orientations du CNDS.

- Promotion et développement du Sport Santé 15000 €
- Dynamisation des points QPV et ZRR partenaires de la ligue 30000 €
- Equipe Technique Régionale 15500 €
- Assistance à la communication autour de la nouvelle identité de la ligue 7000 €

### Renouvellement CNDS emplois dégressifs 4<sup>ème</sup>

#### année 15000 €

3 x 5000 € (Paul Martinez, Emmanuel Boll et Guillaume Jean)

### Renouvellement CNDS emplois dégressifs 3<sup>ème</sup>

#### année 5200 €

Nathalie Pourrias

Total des demandes = 157080 €

## 8. Projet de fonds d'investissement régional

Jacques Dollé fait part de son souhait de créer plutôt un fonds de coopération de trésorerie avec les Comités Départementaux, moins astreignant à mettre en œuvre.

Christian Rabaud estime qu'il faudrait d'abord régler les dettes.

Patrice Pradelles signale que certains présidents de CD ne sont jamais présents et ne sont pas très investis dans la politique de la ligue. Pour lui, c'est prématuré.

Julien Rocoplan ajoute que ce n'est pas prioritaire.

### **Pause Déjeuner à 12H30**

### **Ordre du jour de l'après-midi**

## 9. Projet de site Internet

Olivier Caubet, absent aujourd'hui, a transmis les devis et offres des prestataires de service pour la création du site Internet :

- Webway à 8370 € (le 2ème devis correspond à l'accompagnement et la formation)
- KWalt à 2705 €
- 1and1 (variable)

A noter que pour ce dernier, deux offres co-existent :

- mywebsite qui est un outil de création de site : <https://www.1and1.fr/creer-un-site-internet> où il faut concevoir le site soi-même avec des outils mis à disposition (entre 7 € et 20 €/mois).

- site sur mesure : <https://www.1and1.fr/site-sur-mesure> où se sont des professionnels qui créent le

site (environ 500 € pour 5 pages comprises, la maintenance coûte 79 €/mois).

Thérèse Combanière a pu tester mywebsite qui, s'il est vrai est très facile à mettre en place, est vite limité dans le choix des thèmes et de l'agencement des menus et sous-menus. Elle n'est pas allée plus loin faute de temps.

Le coût du site sur mesure ne comprend que 5 pages or le projet en compte près de 80. Les pages supplémentaires sont facturées à 49€HT, ce qui reviendrait à un coût qui dépasse largement celui de KWalt.

L'offre la plus raisonnable et la plus professionnelle semble être celle de KWalt d'autant qu'elle comprend la formation.

Julien Rocoplan et Philippe Molodloff opposent des problèmes avec Wordpress. Ce dernier propose de modifier celui de LR pour l'adapter à l'existant.

Jean-Marc Poursine connaît quelqu'un dans l'Aude qu'il pourrait solliciter.

Il faudrait demander à Olivier d'établir un tableau comparatif plus clair des offres et que le Conseil de ligue vote par mél pour fin mai.

## 10. Compte rendu des présidents de commission

### Sportive (voir détails du projet sportif en annexe)

Florian Mellet présente le projet sportif pour la saison à venir.

• Pyramide Chpt/équipes à partir de la 2<sup>ème</sup> phase 2018/2019

2 PN communes

2 R1 de chaque côté

3 R2 de chaque côté

4 R3 ouest / 3 R3 est

4 R3 ouest / 3 R4 est

Moins de poule en R2 et création d'une R4 côté est.

**Adopté à l'unanimité**

• Horaires des rencontres de Chpt/équipes

PN : samedi 16H

R1 / R2 / R3 / R4 : au choix pour le club recevant (samedi entre 15H et 17H30 + dimanche à 14H30)

Cas particuliers gérés par la CSR

**Adopté à la majorité (1 abstention, 2 contre, sur 22 votants)**

• Critérium Fédéral : création d'un niveau PN au centre de la région et niveau R1 sur deux zones (Est = ex-LR + Aveyron / Ouest = ex-MP – Aveyron)

**Adopté à la majorité (1 contre sur 22 votants)**

Il faudra améliorer la communication sur la formule, sensibiliser les JA pour qu'ils communiquent et soient pédagogues avec les parents en amont avant de débiter la compétition.

• Championnat féminin

Un regroupement par phase en dehors des dates de championnat par équipes masculin.

Deux lieux de pratique (un Est/ un Ouest), inscription sur un des deux lieux au choix.

PN en alternance pour la montée (Toulouse / Montpellier).

Conditions de participation libres en termes de classement.

**Adopté à l'unanimité**

Florian sollicite Emmanuelle Benoit et Claire Chevassus-Rosset pour qu'elles fassent des propositions.

• Autres compétitions

Seront organisées en commun (Finales par classements, Titres individuels, Titres par équipes, Critérium Vétérans et Coupe Vétérans)

• 2017/2018 : 2017/2018 : Vacation des JA pour le C.F. 50 € des deux côtés actuellement (+10 € côté MP si saisie sur Spid) ou 26 € en LR pour une salle normale + 50 € (ou 26 €) pour l'adjoint côté LR.

Objectif 2018/2019 : inciter à saisir les résultats.

Proposition 1 : 60 € + 10 € par tableau saisi. Faire la formation AR à 30 € pour compenser (gratuite actuellement).

Proposition 2 = réunion tarifaire a proposé 40 € et 25 € + 10 € = vote : 2 pour

**Proposition 1 adoptée à la majorité (20 pour, contre 2 pour la proposition 2)**

• Juge arbitrage du Championnat par équipes :

Obligation en R1 de mettre des JA formés non joueurs du côté est (pas de JA officiel actuellement) : vérification application des amendes. Suppression du JA neutre en PN. La question est soumise au vote.

**Adopté à la majorité (2 qui ne prennent pas part au vote, 3 contre)**

Les arguments avancés sont que les JA sont des dirigeants du club qui préféreraient rester sur leur club et juge arbitrer dans leur club, que la ligue fera des économies sur les frais de déplacement ou encore qu'il y a très peu de litiges et beaucoup de rencontres côté est où le JA est absent.

• Sur les 3 dernières propositions du projet sportif, Florian va travailler avec Jean-Claude Turchetti et Julien Rocoplan.

### Féminines et communication

Claire Chevassus-Rosset s'est entretenue avec Abdé El Hammouchi (Service Civique de la Ligue).

Philippe Crépieux rappelle son mécontentement du fait qu'Adbé, éducateur sportif de son club de Blagnac, intervienne pour la ligue. Jacques Dollé lui rappelle qu'ils se sont déjà entretenus à ce sujet lors d'une réunion.

Nathalie Fortuny pourrait peut être intervenir sur des actions féminines.

Patrice Pradelles demande que la Commission féminine fasse des propositions en matière d'animation Ping Féminin car son département est demandeur et dépourvu de techniciennes bénévoles ou professionnelles en la matière.

### Tarifaire

Christophe Jousse fait part des propositions de la commission.

Pour l'instant, celle-ci ne s'est pas attaquée aux tarifs des licences (2<sup>ème</sup> réunion à prévoir) sachant que l'homogénéisation n'est pas simple à mettre en œuvre tant les systèmes sont différents. En conclusion, les tarifs actuels des deux côtés sont simplement majorés de l'augmentation de la quote-part fédérale.

- Frais kilométriques : homogénéisation à 0,30 € pour tous les salariés et 0,20 € pour les bénévoles afin de favoriser les dons.

**Adopté à l'unanimité.**

- Vacation des arbitres pour Nationale 2 du Critérium Fédéral : 15 € la journée et 40 € si 2 jours.

**Adopté à l'unanimité.**

- Engagement en Championnat par équipes

PN : 300 €

R1 : 155 €

R2 : 120 €

R3 : 100 €

R4 : 90 €

**Adopté à l'unanimité**

Julien Rocoplan a réalisé une simulation pour mesurer l'impact. Il en ressort un léger bénéfice pour la ligue.

A vérifier s'il y a besoin du vote des clubs. A noter qu'avec la nouvelle pyramide la perte sera plus importante.

- Affiliations

1<sup>er</sup> année : gratuite

2<sup>ème</sup> année : tarifs FFTT

3<sup>ème</sup> année : part fédérale + part régionale selon nombre de licenciés (tranches de 40 à 200 €). En contrepartie, les 124 € de cotisation du Championnat par équipes pour les clubs MP est supprimé.

**Adopté à l'unanimité.**

- Caution AG supprimée. Regarder ce que font les grosses ligues.

### Commission Formation

Christian Rabaud travaille sur le fonctionnement de la CREF en Occitanie : mettre en place les procédures pour relancer la formation, être au plus proche des besoins des comités et aider les structures employeuses à pérenniser leurs emplois. Tous les formateurs devraient être payés au même tarif (tarif horaire groupe CCNS 3). Les formateurs doivent-ils facturer la prestation ?

Pour valider une formation payante (technique, arbitrage, dirigeant), obligation est faite de remplir une feuille d'emargement à renvoyer à la ligue, de signer une convention de stage et de saisir la session de formation sur SPID.

Philippe Molodzoff évoque la réforme des formations des cadres techniques avec la création d'un grade

supplémentaire (initiateur de club) et l'augmentation du volume d'heures pour valider le CQP.

Cela va créer davantage de travail administratif (documentation Datad'hoc etc...).

### Organisation

Jean-Claude Ducros rend compte de l'activité de la commission.

Tout s'est bien passé depuis la dernière réunion.

Il faudra faire l'appel à candidature pour la saison prochaine dès que le calendrier sera validé.

Il demande si Bernard Daru a avancé sur la question des indemnités par organisation.

Enfin, il propose de remettre des délégués de ligue sur les compétitions régionales.

### Arbitrage

En l'absence de Gilbert Catel, Jean-Claude Ducros fait un point rapide.

Il n'y a pas encore eu de réunion à ce jour.

Jean-Loup Albert et Patrick Roger sont motivés pour travailler.

### Mérite régional

Jean-Claude Ducros avec François Turchetti centralisent tout.

### Développement

En l'absence de Jean-Marc Fabre, Stéphane Lebrun informe qu'une réunion est prévue le 19 mai pour commencer à travailler sur le plan de développement à rendre en septembre.

Il propose qu'on réalise des budgets par commission.

Deux actions sont en cours :

- Vivez bougez : convention pour 2019 proposé par Nathalie Fortuny.

- Recensement des actions Fêtes des sports pour savoir comment s'impliquer.

Il fait part d'une demande de Jean-Marc concernant les décisions pour les projets des engagements financiers, pour l'instant qu'au moins le bureau soit au courant.

Il souhaite que chaque président présente un budget à partir de la première AG.

Patrice Pradelles invite la commission développement de la ligue à se déplacer sur les territoires pour travailler conjointement avec les élus des comités. Travailler la synergie de la ligue.

### Ressources humaines

Les intervenants sont Marion Vayre, Bernard Daru, Stéphane Lebrun, Jacques Dollé et Julien Rocoplan.

- Changement de Mutuelle : passage à Prévoir au lieu d'Allianz suite à la proposition de Jean-Marc Fabre.

- Les entretiens annuels ont été réalisés : Bernard, Olivier Caubet et Jean-Pierre Belmonte (a remplacé au pied levé Stéphane) en ont profité pour récupérer les données relatives aux contrats de travail.

A noter qu'il n'y a pas de fiche de poste pour les techniciens rattachés côté est. Tout sera donc revu.

- Pour les techniciens : il faudra analyser tous les salaires selon les niveaux de la CCNS et refaire les contrats de travail (changement nom de la ligue, affectation du lieu de travail car ce n'était pas clair). La date butoir est fixée pour juin. A voir aussi, d'éclaircir et de rendre lisible toutes les missions en envisageant l'éventualité d'un poste de coordination des cadres techniques.
- Pour les administratifs, il est envisagé que Thérèse Combanière s'occupe de tout ce qui est relation avec les clubs et que Nathalie Pourrias remplace Josiane Py (part à la retraite fin juin) et s'occupe des formations DEJEPS/BPJEPS, des formations des bénévoles, des CRE/PE et des stages. En outre, elles auront à s'occuper des dossiers de subvention à justifier etc.

### 11. Projet de charte des compétences

Jacques Dollé propose la création d'une charte des compétences entre la ligue et les Comités Départementaux et la Ligue et les clubs en fonction de leur catégorie établie selon leur nombre de licenciés (CD = 0 à 300, 300 à 700, 700 à 1200 et plus de 1200).

Selon Julien Rocoplan et Stéphane Lebrun, le critère des licenciés ne doit pas être le seul.

Christian Rabaud signale que les gros clubs sont parfois absents des structures départementales en terme de bénévolat.

Julien relève que la remarque de Patrice Pradelles sur la présence du président du Comité au Conseil de Ligue est également importante.

### 12. Perspectives d'évolution des fonctions des techniciens

Déjà traité dans le rapport de la commission des Ressources Humaines.

### 13. Questions diverses

#### Date prochaines réunions

Conseil de Ligue : samedi 23 juin [NDLR : la date a finalement été avancée au 16 juin, sachant qu'il y aura trop d'absents le 23].

Assemblée Générale : 15 septembre à Lézignan-Corbières

#### Intervention Francis Vizquete

Le CD66 souhaite organiser des stages déconcentrés AR/JA1.

Cela est possible si la formation se déroule dans une commune répertoriée QPV/ZRR (en lien avec la demande de subvention du CNDS).

Francis remercie Julien Rocoplan pour le versement des 12000 € de rétrocession (arriéré dû au CD66). Par contre, il conteste le montant déduit de 150 € pour le versement d'une vacation à un JA2.

Il saisit Jacques Dollé sur cette question de vacation de JA2 que Christophe Jousse a payé au club de Canohes Toulouges sur la part de rétrocession du CD TT 66 pour 150 euros (JA en octobre et novembre 2017 pour une compétition départementale) alors que Sofiane Chetoui n'est pas JA2.

Florian Mellet indique qu'il est formé JA2 depuis 2003.

La question sera étudiée en bureau restreint.

#### Demande de Caroline Rinteau

Christophe Jousse relaye une demande de Caroline Rinteau. Elle mentionne qu'il devrait être interdit à un président de Comité Départemental d'être également président de club.

Francis Vizquete répond que cette interdiction n'apparaît nulle part dans les statuts.

La séance est clôturée vers 18H.

Marion Vayre  
Secrétaire Générale



Jacques Dollé  
Président de ligue



## ANNEXE – PROJET SPORTIF 2018/2019

### Championnat par équipes 2018/2019

- Pyramide à partir de la deuxième phase 2018/2019
  - 2 PN communes
  - 2 R1 de chaque côté
  - 3 R2 de chaque côté
  - 4 R3 MP / 3 R3 LR
  - 4 R3 MP / 3 R4 LR
- Limite de classement : 12 en PN / 10 en R1 / aucune en dessous
- Horaires des rencontres :
  - PN : samedi 16h
  - R1 / R2 / R3 / R4 : au choix pour le club recevant (samedi entre 15h et 17h30 + dimanche à 14h30)
  - Cas particuliers gérés par la CSR
- Constitution des poules :
  - Deux territoires (MP/LR) en R1/R2/R3/R4 avec une seule équipe maximum par club et par poule
  - Serpent sans répartition géographique en PN, R1 et R2
  - Serpent en R3/R4 puis répartition géographique des poules (temps de déplacement max : 3h en R3 et R4) avec inversion des équipes uniquement sur une même ligne du serpent
  - Capacité des salles/nombre de réceptions de la phase précédente pris en compte mais les vœux sur les numéros d'équipes ne seront plus pris en compte
- Le dernier de chaque poule descend obligatoirement. En cas de places vacantes, seront repêchés les meilleurs deuxièmes de la division inférieure
- Montée du meilleur second par division seulement : projet en attente, à rediscuter pour la saison d'après
- Pénalités
  - Équipe incomplète ou classement non autorisé : 50 € en plus de la pénalité sportive
  - Obligation de balles homologuées : défaite par pénalité 14/0 3/0 + amende 150 €
  - Transmission hors délai, saisie hors délai, envoi hors délai : 10 € par feuille

### Critérium fédéral 2018/2019

- Création d'un niveau PN au centre de la région (le comité de l'Aude prendrait l'organisation des 4 tours – Lézignan semble être le lieu idéal)
  - Tableaux de 12 chez les benjamins, minimes, cadets et juniors garçons / tableau de 16 chez les seniors garçons
  - 2 montées en N2 dans chaque catégorie
  - 12 tables suffiraient (4 pour les seniors toute la journée, 4 pour les benjamins et 4 pour les minimes le matin / 4 pour les cadets et 4 pour les juniors l'après-midi)
- Niveau R1 sur deux zones (Est = LR + Aveyron / Ouest = MP – Aveyron)
  - Tableaux de 24
  - 8 montées de départements dans chaque zone (1 par départements sauf pour le 30, 31 et 34 qui auront 2 montées)
  - 1 montée par zone et par catégorie en PN
- Modalités de participation :
  - 1<sup>er</sup> tour : Listes effectuées en fonction des résultats de la saison précédente.
  - Tours suivants : Listes effectuées en fonction du tour précédent
  - Pas d'inscription au tour par tour, l'engagement se fait pour tous les tours restants
  - Quotas de reprise en cours d'année en seniors : 1 par tour et par tableau maximum (class 18 min en PN, 15 en R1)
  - Une absence entraîne la descente dans la division inférieure
- Féminines
  - Aucun changement par rapport à cette saison (deux zones Est/Ouest avec une montée par zone sauf en benjamins : montée en alternance côté Est/Ouest) mais la communication doit être améliorée.
- Formules des tableaux :
  - Tableau de 16 : 4x4 avec barrage de 2/3
  - Tableau de 12 : 4x3 avec barrage 2/3

Tableau de 24 : Partie A avec 4x3 / Partie B avec 4x3

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> poule A + 1<sup>er</sup> poule B directement en 1/8
- Barrage 3<sup>ème</sup> poule A / 2<sup>ème</sup> poule B
- 3<sup>ème</sup> poule B directement dans le tableau du bas

### Championnat féminin

- Un regroupement par phase en dehors des dates de championnat par équipes masculin
- Deux lieux de pratique (un Est/ un Ouest), inscription sur un des deux lieux au choix
- PN en alternance pour la montée (Toulouse / Montpellier)
- Conditions de participation libres en termes de classement

### Compétitions individuelles

#### Finales Fédérales par Classement

- Réflexion sur 36 joueurs par tableau sur 24 tables
- En alternance Est/Ouest tous les ans (14 avril en 2019 – Gigean ?)

#### Titres régionaux individuels

- Missionner un cadre technique de la Ligue sur ce projet avec toute la réflexion qui va derrière (critères de qualification, formule, lieu, etc.)

#### Titres par équipes

- Sur deux jours (25-26 mai 2019 : ¼ le samedi et ½ + Finale le dimanche)
- Score acquis
- Seront protégés les meilleurs 1<sup>ers</sup> dans le cas où des équipes devraient sauter un tour

#### Critérium Vétérans et Coupe Vétérans

- Critérium et Coupe Vétérans en commun avec organisation partagée entre est et ouest chaque année

#### Juge-arbitrage

- 2017/2018 : Prestation C.F. 50 € des deux côtés actuellement (+10 € côté MP si saisie sur Spid) + 50 € pour l'adjoint côté LR
- 2018/2019 : Proposition 60 € + 10 € par tableau saisi pour le JA et si besoin de plusieurs JA : 1 JA responsable de l'épreuve et de la saisie (60 € + X x 10 €) + X JA (X x 60 €) => l'objectif est d'offrir une meilleure gratification aux JA pour en attirer davantage et de les inciter à saisir eux-mêmes les résultats (lacune côté LR actuellement)
- Augmenter un peu le coût des formations pour compenser le surcoût
- Championnat par équipes : côté LR, indulgence pendant un an pour formation de JA1 en R2/R3/R4 avant amende

#### Divers

- Proposition pour la Commission des Statuts & Règlements
  - Mutation extraordinaire acceptée n'importe quand pour les joueurs de 5 à 12 si toutes les parties sont d'accord / en fin de phase uniquement pour les 13 à 20 (numérotés non inclus)
- Proposition de faire entrer Jérôme à la Commission Statuts & Règlements pour faire le lien avec la CSR
- Proposition de créer un tarif étudiant pour les mutations (favoriser les mutations et notamment celles des étudiants)